

lité cette clause ne touche pas les billets promissoires, chaque traites et connaissements de marchandises.

(k) Sur tout contrat de construction notarié ou sous seing privé une somme de \$4.

(l) Sur tout architecte et ingénieur civil une somme de \$6.

(m) Sur tout prêteur d'argent ou banquier privé une somme de \$25.

(n) Une somme additionnelle de 10% à être calculée sur l'amende et les frais dans une condamnation pour délit devant un magistrat.

(o) Une somme de 25c par chaque porte ou fenêtre donnant sur une rue ou chemin public.

11. La présente loi remplacera l'acte 55, 50 Vict.

12. Le présent acte entrera en vigueur le jour de sa sanction.

### Actualités.

Les réunions de fromagers dans la province d'Ontario, pour la vente de leurs produits, commenceront à fonctionner régulièrement la semaine prochaine.

M. Damase Parizeau, le marchand de bois bien connu, transporte son bureau à son clos de la rue Lagouchetière; le terrain occupé par lui, au coin des rues Craig et Bonsecours, devant être bâti cette année.

On dit que les épiciers en gros de Montréal doivent s'entendre pour fixer un prix uniforme pour la mélasse de Barbades. Le marché aux îles est actuellement à 16c., ce qui équivaut à 34c. ici.

Les épiciers du Haut-Canada s'occupent d'un bill concernant la profession de pharmaciens qui est actuellement devant la Législature d'Ontario et qui menace de les priver du droit de vendre bon nombre d'articles de vente courante.

### Renseignements Commerciaux

#### DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS.

Madame Marie Héloïse Vézina, épouse de M. E. Narcisse Lavallée marchand de St-Philippe de Néri.

Madame Célanie Mallette, épouse de M. Théodore Dorais tailleur, de Montréal.

Dame Margaret Cameron, épouse de John A. Cameron, cultivateur, de Dundee.

#### DIVIDENDES DE FAILLITES.

Dans l'affaire de Siméon Sévigny, premier dividende payable à partir du 8 mai. H. A. Bédard curateur.

Dans l'affaire de Chs. E. Gingras, de Québec, premier et dernier dividende payable à partir du 8 mai. H. A. Bédard curateur.

Dans l'affaire de O. Brouillette, de Montréal, premier et dernier dividende payable à partir du 11 mai. Chs. Desmarteau curateur.

Dans l'affaire de "P. Hémond & fils," de Montréal, deuxième et dernier dividende payable à partir du 11 mai. Chs. Desmarteau curateur.

Dans l'affaire de Daniel Paquette, de St. Elphège, premier et dernier divi-

dende payable à partir du 11 mai. Chs. Desmarteau curateur.

Dans l'affaire de Julien Hébert, de Ste-Martine, premier et dernier dividende payable à partir du 10 mai. Kent & Turcotte curateurs.

Dans l'affaire de J. & N. Dow, premier et dernier dividende payable à partir du 8 mai. H. A. Bédard curateur.

Dans l'affaire de Bellay & Cie, de Fraserville, premier et dernier dividende payable à partir du 3 mai. P. Langlais, curateur.

Dans l'affaire de Omer Bolduc, de Québec; premier et dernier dividende payable à partir du 8 mai. D. Arcand, curateur.

Dans l'affaire de Elie Audet de Coaticook; dividende sur vente d'immeuble, payable à partir du 9 mai. C. Millier et J. J. Griffith, curateur.

Dans l'affaire de J. E. Alain & Cie, de Québec; deuxième et dernier dividende payable à partir du 8 mai. Nap. Matte, curateur.

Dans l'affaire de A. Brahadi, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 8 mai. Alfred F. Holland, curateur.

Dans l'affaire de Wm Paquette; premier et dernier dividende payable à partir du 8 mai. H. A. Bédard, curateur.

#### CURATEURS

M. Amédée Lamarche a été nommé liquidateur à la faillite de La Compagnie d'Imprimerie du Canadien.

MM. Lamarche et Olivier ont été nommés curateurs à la faillite de M. Jos. B. Pelletier, d'Iberville.

M. P. de Varennes a été nommé curateur à la faillite de Wm Ritchie, de Shawmigan.

MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de M. C. E. Carboneau de Montréal.

M. Charles Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de M. Ph. Desroches de Montréal.

#### FAILLITES

Kingsay Falls.—Magoon & Gray, magasin général, ont fait cession de leurs biens.

Ste Anne de la Pêrade.—M. Joseph L. Gaumont, magasin général, a fait cession de ses biens.

Fraserville.—M. Evariste Talbot, magasin général a fait cession de ses biens.

Montréal.—M. J. E. Monette, marchand de tabac, a fait cession de ses biens.

Passif, environ \$1,500. Assemblée des créanciers le 6 mai.

M. Hormidas Rochon (ci-devant de Ste-Scholastique), hôtelier, a fait cession de ses biens. Passif, \$1,335.00.

M. François Vermette, épicier, a fait cession de ses biens. Passif, environ \$2,500. Assemblée des créanciers le 8 mai.

M. P. P. Breton, libraire etc., a fait cession de ses biens. Passif, environ \$7,500. Assemblée des créanciers le 4 mai.

M. Darling & Cie, ferronneries, ont suspendu leurs paiements. Passif environ \$200,000.

St-Laurent.—Edouard Gohier & Cie., (Benjamin et Edouard Gohier) magasin général, ont fait cession de leurs biens. Passif environ \$40,000.

Papineauville.—Mackay & frères, magasin général, sont en difficultés.

## VERNIS

"UNICORN" VERNIS A MEUBLES



Qualité supérieure. Canistres commodes. Faciles à ouvrir. Faciles à fermer.

PAS DE BOUCHONS! PAS DE PERTES!

Emballé pour le commerce dans des caisses faciles à manœuvrer, avec de belles cartes d'annonces dans chaque caisse.

MANUFACTURÉ SEULEMENT PAR

A. RAMSAY & SON MONTREAL.

## AGENCE COMMERCIALE L'UNION DU CREDIT

### A. BERTIN & CIE

Collection par contrat d'abonnement depuis 50 doll. par année, donnant droit à des avances sur comptes remis.

COLLECTION de factures, mémoires, comptes notes, billets, etc., etc., sous commission de 1 à 5 pour cent net pour tous frais. (Conditions spéciales pour le commerce de gros.) AVANCES de 30 à 50 pour cent sur le montant des bordereaux remis en collection. ESCOMPTÉ au taux légal, de tout effet de commerce ou billet promissoire, sous solvables signatures. PRETS sur marchandises, valeurs, immeubles, titres, etc. ACHAT de marchandises en solde, créances, vieux stock, etc., etc.

DEPOTS—6 p % l'an d'intérêt bonnes garanties sont offertes pour les dépôts d'argent qui sont disponibles à demande; et 8 10 pour cash.

TRADUCTION—Service spécial pour la traduction anglaise et française de tous documents judiciaires ou autres, annonces, réclames, correspondances, etc.

CONTENTIEUX—Affaires litigieuses, poursuites ou défenses devant les cours de la province à des conditions avantageuses.

L'Agence se charge de règlement et vérification de compte, liquidation de sociétés, de tutelle, de succession; convention de créanciers en vue d'arrangement; correspondances, démarches, rédaction d'actes sous seing privé, travaux d'écriture et de comptabilité; prix raisonnables. Téléphone 7348. 411 Lagouchetière, Montréal.

Renseignements Commerciaux Gratuits pour nos clients.

## LA ROYALE

COMPAGNIE D'ASSURANCE D'ANGLETERRE BUREAU PRINCIPAL, au Canada, MONTREAL

CAPITAL..... \$10,000,000 PLACEMENTS..... \$30,000,000

Montant placé au Canada pour protection des porteurs de polices, principalement au fonds du gouvernement, \$800,000. Responsabilité des actionnaires illimitée

La ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toute compagnie d'assurance contre l'incendie du monde.

WILLIAM TATLEY, AGENT PRINCIPAL et GÉRANT RÉSIDENT. E. HURTUBISE et A. ST-CYR, Agent spéciaux du département français Montréal.

PURIFIEZ LE SANG - COMME REMÈDE INFAILLIBLE - PRENDRE TOUJOURS LA VÉRITABLE - FORTIFIEZ LE SYSTÈME.

POUR LES SARCULES - POUR LE RHUMATISME - POUR LA GOUTTE - POUR LES ULCÈRES - POUR LA DÉBILITÉ NERVEUSE - POUR LA DYSPEPSIE - MALADIES DU FOIE - MALADIES DES REINS - POUR ENRICHISSER LE SANG.

ESSAYEZ LA SÉPARÉILLE DE BRISTOL 60 ANS DE SUCCÈS

## Mesdames et Mesdemoiselles

Notre installation de Manteaux et Collettertes est maintenant au complet. Une visite que nous sollicitons respectueusement de votre part, vous donnera la certitude que notre collection de manteaux est des mieux choisies, et, leur patron du dernier goût.

Gilets, collettertes, manteaux doublés et garnis en fourrure, manteaux dos uni, (dernière mode.) Manteaux pour jeunes filles.

Les manteaux que nous faisons sur commande sont promis donner satisfaction.

Vous apprendrez aussi avec plaisir, connaissant les capacités de notre tailleur, que des costumes pour dames seront maintenant faits à notre établissement. Nous avons en mains le plus beau choix d'étoffe pesante pour Robes et Costumes.

Dans votre intérêt, consulter nos prix, et examiner nos marchandises, serait bon avant d'aller ailleurs.

ARCAND FRÈRES III RUE SAINT-LAURENT